

Ständerat

Conseil des États

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Commission des institutions
politiques

À l'attention des gouvernements
cantonaux

Le 30 mars 2011

**10.440 é lv. pa. Améliorer l'organisation et les procédures du Parlement
(Procédure applicable au traitement des initiatives déposées par un canton ;
objets de la procédure de consultation)**

Madame, Monsieur,

La Commission des institutions politiques du Conseil des États (CIP-E) se penche actuellement sur différentes améliorations de l'organisation et des procédures du Parlement. Si la plupart des propositions de modification ne portent que sur la procédure interne au Parlement, deux propositions concernent également les cantons :

1. Une initiative d'un canton ne peut être déposée que sous la forme d'un avant-projet rédigé d'un acte de l'Assemblée fédérale.
2. Il est possible de renoncer à une consultation lorsque le projet porte principalement sur l'organisation ou les procédures des autorités fédérales, ou sur la répartition des compétences entre les autorités fédérales.

Le 24 mars 2011, la CIP-E a chargé son secrétariat de lancer une consultation sur ces deux propositions auprès des cantons. Le délai de réponse a été fixé au **10 juin 2011**.

Veillez trouver ci-joint l'avant-projet des modifications de la loi concernées assorti du rapport explicatif. Des exemplaires supplémentaires peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Je vous prie de bien vouloir nous faire parvenir votre avis, dans le délai imparti, à l'adresse suivante : **Commissions des institutions politiques, Secrétariat, Services du Parlement, 3003 Berne** (tél. 031 322 99 44, fax 031 322 98 67, courriel spk.cip@parl.admin.ch).



Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Berset
Président de la commission

Annexe : avant-projet mis en consultation et rapport explicatif (d, f, i)

ZH, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, GR, AG, TG : d

VD, NE, GE, JU : f

BE, FR, VS : d, f

TI : d, f, i